



Assemblée Générale Extraordinaire Cité de la Voile - Eric Tabarly 56100 Lorient

Le 29 Mai 2009

Début de la réunion : 21 h 00

Fin de la réunion : 21 h 30

Pendant la 30^{ème} édition de la Coupe du Pétrole de Voile, les adhérents se sont réunis afin de statuer sur les points prévus à l'ordre du jour.

Présents : 69 personnes (liste jointe)

Président : Didier Boutin

Scrutateur : Thierry Guth, Jean François Lunven

Secrétaire : Jean Christophe Teychené

Points débattus, allant de 1 à 4 :

1 - Modification des Statuts :

Résultat du vote :

L'assemblée a voté ainsi :

Abstentions	= 7
Voix contre	= 1
Voix pour	= 61

La modification des statuts est adoptée à la majorité.

2 - Utilisation des voiles autres que celles fournies par le loueur :

a) *Utilisation de grand-voiles - Génois - Focs autres que celles fournies par le loueur.*

Résultat du vote :

L'assemblée a voté ainsi :

Abstentions	= 0
Voix contre	= 69
Voix pour	= 0

La proposition est rejetée à l'unanimité.

AGE du 29 mai 2009



b) **Utilisation d'un Spi « logotisé » autre que celui fourni par le loueur.**

Résultat du vote :

L'assemblée a voté ainsi :

Abstentions	= 1
Voix contre	= 18
Voix pour	= 50

L'utilisation d'un seul SPI « logotisé » qui devra être utilisé durant toute l'épreuve, à condition qu'il soit parfaitement conforme à la jauge, est votée à la majorité.

3 - Ouverture vers des compagnies travaillant dans le domaine de l'Energie:

L'assemblée a voté ainsi :

Résultat du vote :

Abstentions	= 1
Voix contre	= 0
Voix pour	= 68

L'ouverture vers des sociétés travaillant dans le domaine de l'énergie est votée à la majorité.

4 - Modification du nom de l'association.

Non présenté ce jour

D. Bourin
Président.